

Livret thématique – Eau et santé

La bonne gestion et la protection des ressources en eau est cruciale, au regard des différents usages de l'eau (consommation humaine, irrigation, industrie...). Le rapport du GIEC Pays de la Loire alerte notamment sur la situation des masses d'eau ligériennes : 13% des cours d'eau Maine-Loire-Océan sont en bon état écologique et 39% en état moyen.

Actuellement, 11% seulement des 418 masses d'eau superficielles de la région sont en bon état, les autres subissant une "pression significative" (pression hydraulique, pollution diffuse ou ponctuelle, pression morphologique type barrages ou traversée de zones urbaines). La majorité de l'eau consommée par les ligériens étant d'origine superficielle, la disponibilité de l'eau potable est fragilisée, notamment par l'artificialisation des sols, l'aménagement des cours d'eau et les pratiques agricoles. A la disponibilité de l'eau potable, s'ajoute l'enjeu de la qualité de l'eau : pesticides, phosphores, nitrates... que ce soit via la pollution agricole, industrielle ou domestique. La préservation des ressources en eau est un enjeu fort en vue de contribuer à la production et la distribution d'une eau destinée à la consommation humaine de qualité, et de limiter les traitements de potabilisation.

Ces enjeux de quantité et de qualité d'eau deviennent d'autant plus cruciaux lors des événements extrêmes liés au dérèglement climatique. Les phénomènes de forte chaleur et de sécheresse ajoutent une pression supplémentaire sur la disponibilité des ressources : une grande partie des Pays de la Loire ont été en restriction d'usage de l'eau pendant l'été 2022. Cette situation rappelle la nécessaire sobriété des usages de ce bien précieux par tout un chacun. Au-delà du conflit sur la quantité de la ressource, la chaleur et la sécheresse ont une répercussion sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et aux activités de baignade, avec par exemple la prolifération de cyanobactéries. Autant pour la protection de l'environnement que pour la santé publique, la préservation de masses d'eau en bon état écologique et sanitaire constitue une priorité pour l'État et la Région en Pays de la Loire.

EN PAYS DE LA LOIRE



Le Plan Régional Santé Environnement 4

Le PRSE 4 souhaite **proposer des actions et des objectifs complémentaires à ce qui existe déjà** sur les territoires Pays de la Loire. Des exemples témoignant de l'existant sont détaillés au sein de ce livret.

Les 3 enjeux transverses du PRSE 4 :

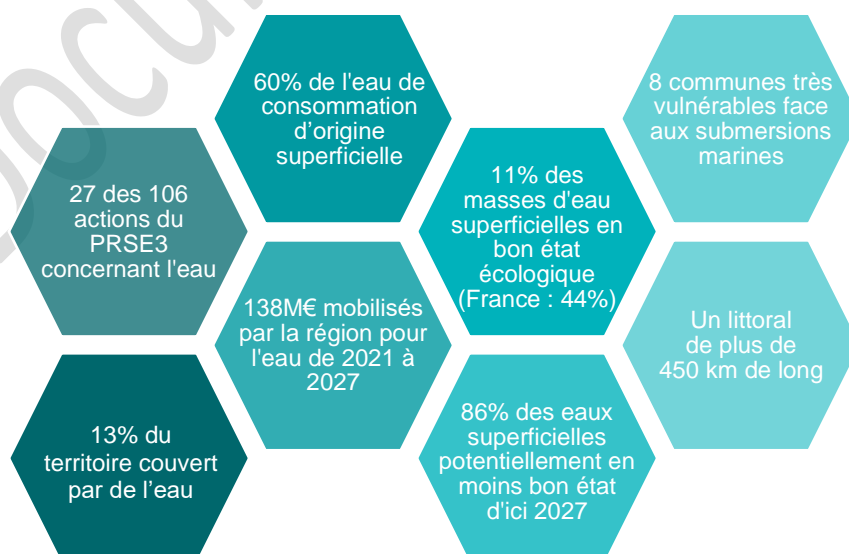
- ❖ L'approche « Une seule santé »
- ❖ Le changement climatique
- ❖ La réduction des inégalités

Les enjeux sur l'eau identifiés par le comité de pilotage :

- ❖ L'amélioration de la qualité de l'eau :
 - La limitation des intrants pouvant avoir un impact sur la qualité des ressources en eau potable
 - La préservation de l'eau face aux flux nitrates et aux algues vertes
 - L'amélioration de la confiance dans l'eau du robinet via une communication adaptée, et la sensibilisation à la pollution plastique liée à la consommation

- d'eau en bouteille
- La consolidation de la sécurité sanitaire de l'eau produite et distribuée (Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)
 - ❖ La gestion de la quantité de l'eau :
 - La préservation des zones humides et des milieux aquatiques
 - La responsabilisation des citoyens vis-à-vis de la fragilité de la ressource d'un point de vue quantitatif (sobriété des usages, partage des bons gestes au grand public, sensibilisation au circuit de l'eau et à sa raréfaction)
 - Le soutien des économies d'eau par ex. l'utilisation des eaux de pluie
 - ❖ L'assainissement de l'eau :
 - L'amélioration de l'assainissement, notamment en termes de rejets bactériologiques et virologiques sur les littoraux
 - L'amélioration de l'assainissement collectif, notamment au vu du regard constaté sur les mises à niveau par UFC Que Choisir
 - La consolidation des process de réutilisation des eaux usées traitées en vue de sécuriser et faciliter leur mise en œuvre
 - ❖ L'impact sanitaire :
 - La prévention du risque de développement de cyanobactéries dans les eaux de loisir et dans les cours d'eau
 - La lutte contre la contamination des milieux aquatiques par les antibiotiques issus de l'utilisation humaine et agricole favorisant l'antibiorésistance
 - L'amélioration des connaissances sur les impacts sanitaires des consommations de produits issus de la pêche
 - ❖ La gestion des risques naturels liés à l'eau comme le risque de submersion
 - ❖ L'eau comme élément de paysage :
 - La lutte contre les îlots de chaleur grâce aux espaces verts (arrosage)
 - La préservation des éléments de biodiversité

Les principaux chiffres à retenir



Quelques politiques et plans sur la gestion de l'eau à l'échelle régionale :

La mise en place d'un plan Etat-Région pour la reconquête de la ressource en eau en Pays de la Loire (2019), prévoyant par exemple :

- La mise en place d'un observatoire régional de la qualité de l'eau, à la fois outil de communication et de décision
- Le lancement de projets éducatifs en établissements et le soutien de projets de recherche et d'innovation sur le cycle de l'eau (par ex. via les Contrats Territoriaux Eau)



Le déploiement des Contrats Territoriaux de l'Eau, visant à répondre au plus près aux enjeux des territoires à une échelle hydrographique cohérente dans le cadre de la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) :

- Par exemple le [Contrat Territorial Eau Loir Aval 2022 - 2024](#) sur les départements du Maine-et-Loire et de la Sarthe, visant à améliorer l'état écologique des masses d'eaux (qualité et quantité de l'eau, continuité écologique et mobilisation des acteurs du territoire)



La stratégie eau de la Chambre régionale d'agriculture (2019-2025) qui compte 48 actions réparties en 3 axes prioritaires :

- La contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau en préservant la compétitivité des entreprises (20 actions)
- La sécurisation de l'accès à l'eau, aux productions et aux filières dans le respect des milieux et le contexte de changement climatique (19 actions)
- Le partage de connaissance et la mise en mouvement en transversalité sur les enjeux de l'eau (9 actions)



Le Plan stratégique national (PSN) qui fixe le cadre réglementaire pour la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour la programmation PAC (2023-2027) :

- L'identification et la cartographie des zones prioritaires sur l'enjeu eau
- La délimitation des aides et subventions accordées pour chaque mesure



La Stratégie régionale relative à la protection des ressources en eau des captages prioritaires en Pays de la Loire (2021), visant par exemple à :

- La dotation de l'ensemble des captages prioritaires d'un plan d'actions visant à la reconquête de la qualité de l'eau (littoral et cours d'eau) et des captages sensibles
- L'accélération de la transition agro-écologique sur les aires d'alimentation de captage
- La mise en œuvre d'une stratégie foncière régionale et locale



La déclinaison régionale d'Ecophyto 2 (2015 - 2025), visant à réduire de 50% le recours aux produits phytopharmaceutiques :

- L'expérimentation d'une action de réduction et sensibilisation aux impacts sanitaires de l'usage des pesticides dans le cadre d'un contrat local de santé en Maine et Loire
- La diffusion sur les captages prioritaires des outils Ecophyto d'alternatives aux pesticides agricoles ou non agricoles
- La diffusion des connaissances issues d'études nationales



Le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Loire-Bretagne (2022 - 2027) visant 61% des eaux du bassin Loire-Bretagne en bon état d'ici 2027, notamment via le volet Maine-Loire-Océan :

- La mise en place de mesures effectives d'économies d'eau et gestion collective des prélèvements agricoles
 - L'actualisation et mise en œuvre de programmes d'actions des profils de baignade les plus sensibles aux apports des bassins versant associés
 - Une déclinaison départementale est proposée au sein de Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) comme en [Vendée](#) ou en [Mayenne](#)
- L'identification et hiérarchisation des sources de contamination des zones conchylicoles et de pêche à pied



Quelques exemples d'actions à l'échelle régionale :

Le projet Life Revers'eau (2020-2027), visant à accélérer la reconquête du bon état écologique de l'eau en région Pays de la Loire via les leviers suivants :

- **Des travaux sur les bassins versants :** 10km de cours d'eau restaurés, 40 plans d'eau supprimés ou contournés, 20 obstacles à l'écoulement supprimés, développement d'infrastructures agroécologiques, etc. Pour améliorer la qualité de l'eau, offrir des îlots de fraîcheur, créer des zones d'expansion de crues pour s'adapter au dérèglement climatique
- **Renforcement des liens entre protection des milieux aquatiques et politiques d'aménagement des territoires :** formation des élus, mobilisation des opérateurs économiques, accompagnement des acteurs locaux
- **Des actions de sensibilisation sur la préservation de la ressource :** actions de sensibilisation du grand public, des lycéens, des randonneurs



Sensibilisation des particuliers, des collectivités et des entreprises non-agricoles pour protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine, notamment :

- Aux alternatives aux pesticides en zones de captages prioritaires
- A la réduction des rejets de produits potentiellement polluants (biocides, peintures, médicaments...) par les particuliers dans les eaux usées et pluviales



Mise en place de l'outil [Datalab'eau](#) par la DREAL, dont les données sont issues de suivis environnementaux et sanitaires :

- La visualisation cartographique et graphiques de la présence des résidus de pesticides dans les cours d'eau
- L'évolution sur l'ensemble du réseau des molécules retrouvées, leur quantification et leur cumul



QUELQUES EXEMPLES D'INITIATIVES DÉPARTEMENTALES

Les schémas départementaux d'alimentation en eau potable par département, par exemple [celui de Mayenne \(2018\)](#) ou [celui de Maine et Loire \(2019\)](#) qui ont pour objectifs :

- La protection des ressources en eau
- La priorisation des travaux autour des infrastructures de l'eau par exemple : travaux sur les installations de traitement dépassant les limites de qualité réglementaires, sur l'augmentation des capacités de production
- La sécurité quantitative



[Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux \(PGSSE\)](#) dont le but est de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine grâce à :

L'identification des principaux risques et dangers pesant sur le système de production et de distribution de l'eau, et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées pour y pallier, par les collectivités responsables de la production et distribution de l'eau

Les actions de sensibilisation locales, par exemple :

- La sensibilisation des agriculteurs à la qualité de l'eau par l'association CIVAM 44, en Loire Atlantique en 2020 : communication sur la préservation de la ressource hydrique et du rôle des haies
- Une soirée ciné-débat sur la protection des captages prioritaires pour l'eau potable vis-à-vis des pesticides en Mayenne
- La sensibilisation des cyclistes sur la Loire à Vélo sur l'impact environnemental de l'eau en bouteille et le circuit de l'eau potable



La signature de Plans d'Actions Individuels avec des exploitants agricoles pour changer leurs pratiques et éviter la pollution de captages d'eau souterraine :

- La priorisation des actions nécessaires à développer de façon collective ou individuelle
- L'accompagnement de l'agriculteur : conseil technique, aide à l'achat de matériel, journées collectives, accompagnement financier et technique pour l'aménagement de l'espace...



Exemples d'actions conduites dans les départements dans le cadre de ces plans :

- Le programme de prévention pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires [Phyt'eau propre 53](#) (Mayenne)
- Le service public d'eau potable en Loire-Atlantique [Atlantic'Eau](#) qui distribue des informations et des conseils pour maîtriser sa consommation d'eau ainsi que sa qualité
- Le [syndicat d'eau de l'Anjou \(SEA\)](#) qui garantit la production, le stockage et la distribution de l'eau potable

